



Rapport

Date de la séance du CE : 2 février 2022
Direction : Direction de l'intérieur et de la justice
N° d'affaire : 2021.DIJ.8945
Classification : Non classifié

DIJ ; offices des poursuites et des faillites ; groupe de produits « poursuites et faillites » (GP 05.14.9101) Dépassement du solde I (budget global) 2021 Crédit supplémentaire 2021

Table des matières

1.	Synthèse	1
2.	Bases légales	1
3.	Description de l'affaire	2
4.	Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes	2
5.	Répercussions financières, répercussions sur l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux	2
6.	Répercussions sur les communes	2
7.	Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société	2
8.	Proposition	3

1. Synthèse

La crise du coronavirus a contribué au dépassement du solde (budget global), constaté par le calcul des marges contributives des offices des poursuites et des faillites. Contre toute attente, seule une légère augmentation a été enregistrée s'agissant des commandements de payer. Le total est sensiblement inférieur au niveau atteint avant la pandémie.

2. Bases légales

- Article 57 de la loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP)
- Article 160 de l'ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OFP)

3. Description de l'affaire

Par rapport au montant du crédit inscrit au budget, le solde I (budget global) du groupe de produits 05.14.9101 « poursuites et faillites » est supérieur de 1 089 483,28 francs.

Offices des poursuites et des faillites GP « poursuites et faillites » 05.14.9101	Crédit budgétaire 2021	Comptes 2021	Différence
Rentrées financières	-55 357 300,00 CHF	-50 428 051,02 CHF	4 929 248,98 CHF
Frais de personnel	30 063 730,63 CHF	28 878 414,82 CHF	-1 185 315,81 CHF
Frais de matériel	12 038 100,31 CHF	9 441 252,53 CHF	-2 596 847,78 CHF
Intérêts et amortissements prévisionnels	42 180,69 CHF	-15 421,42 CHF	-57 602,11 CHF
Autres coûts	0,00 CHF	0,00 CHF	0,00 CHF
Solde I (budget global)	-13 213 288,37 CHF	-12 123 805,09 CHF	1 089 483,28 CHF

Les rentrées financières inscrites au budget ont été calculées sur la base des comptes de 2019. En 2020, la pandémie de coronavirus a en particulier donné lieu à une diminution massive en ce qui concerne les commandements de payer établis (suspension de l'encaissement dans le canton de Berne jusqu'au 30 juin 2020). En 2021, leur volume n'a que légèrement augmenté, contrairement à ce qui était prévu. Force est de constater un net recul dans le domaine par rapport aux chiffres record de 2019.

4. Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes

Il n'existe aucune interface pertinente.

5. Répercussions financières, répercussions sur l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux

Le crédit supplémentaire n'a aucune répercussion sur l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux. Par rapport au montant du crédit inscrit au budget, la comptabilité financière présente une différence de 1 113 556,28 francs.

6. Répercussions sur les communes

Le crédit supplémentaire n'a aucune répercussion sur les communes.

7. Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société

Le crédit supplémentaire n'a aucune répercussion sur l'économie, l'environnement et la société.

8. Proposition

Vu les considérations qui précèdent, il est proposé d'approuver le crédit supplémentaire destiné aux offices des poursuites et des faillites.

Destinataires

- Grand Conseil
- Direction de l'intérieur et de la justice

Pièce jointe

- ACE